

Baulmes - Vuitebœuf
Rances - Champvent
Essert-s.-Champvent
Valeyres-s.-Rances
Villars-s.-Champvent
Vugelles-La Mothe
Sergey - L'Abergement
Method - Suscévaz
Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au jeudi: 09h00 - 11h00

Mercredi après-midi: 14h00 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: A la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 23 février 2020

Lignerolle	10 h 00	Culte vitrail. A. Gelin.
Valeyres-sous-Rances	10 h 00	Culte. E. Roulet.
Fiez	10 h 00	Culte «ensemble» sous-régions. Moment pour les enfants pendant le culte: histoires et jeu à la garderie de Fiez. P. Bader.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES

1^{er} et 3^e dimanche du mois: messe à 9 h 30 à Baulmes

Commune: Vuitebœuf

Lieu-dit et/ou adresse: Chemin de la Grande salle

Coordonnées: 2532460 / 1184650

Parcelle N°: 143

ECA N°: 103, 201

Notes recen. architectural: 4, 6

Propriétaire: Commune de Vuitebœuf

Auteur des plans: Romain Carnal, Carnal Romain SàRL, chemin de la Bocheire, 1040 Villars-le-Terroir

Nature des travaux: Transformation

Description de l'ouvrage: Assainissement thermique de l'enveloppe du bâtiment et transformation intérieure

Demande de dérogation: Le projet est frappé par une limite des constructions, application de l'art. 82 LATC (mention de précarité)

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 19 février au 19 mars 2020.

Le dossier peut être consulté auprès du greffe municipal pendant le délai d'enquête.

La Municipalité



BAULMES

www.baulmes.ch

Recensement des chiens

En application de l'article 9 de la Loi sur la Police des chiens du Canton de Vaud du 31 octobre 2006, la Municipalité de Baulmes informe les propriétaires ou détenteurs de chiens qu'ils sont tenus de déclarer au bureau du greffe municipal, ainsi qu'à la banque de données AMICUS jusqu'au **15 mars 2020**:

- les chiens acquis ou reçus en 2019;
- les chiens nés en 2019 et restés en leur possession;
- les chiens décédés, vendus ou donnés en 2019, (ceci pour radiation);
- les chiens qui n'ont jamais été annoncés.

Tout propriétaire d'un chien nouvellement acquis ou d'un chien nouveau-né doit l'identifier au moyen d'une puce électronique mise en place par un vétérinaire.

Les propriétaires dont les chiens sont déjà déclarés sont dispensés de les inscrire à nouveau.

La détention de chiens potentiellement dangereux est soumise à autorisation du département en charge des affaires vétérinaires.

La Municipalité

Autorisation

Dans sa séance du 10 février 2020, la Municipalité a autorisé M. Philippe Haldimann à effectuer les travaux suivants:

Nature de l'ouvrage: Rénovation des pans Nord et Sud de sa toiture.

Parcelle N°: 242

ECA N°: 287a

La Municipalité



VUITEBŒUF

www.vuitebœuf.ch

Autorisations

La Municipalité a autorisé:

- Monsieur et Madame Stéphanie et André Karlen à remplacer la haie de troènes par une clôture métallique de couleur anthracite et d'une hauteur de 120 cm et remplacer la cabane à outils actuelle par une nouvelle remise de jardin (parcelle N° 385).
- Monsieur Didier Rufener à couvrir et fermer sur trois côtés l'étagère à palettes qui se situe à côté de son hangar (parcelle N° 214).

La Municipalité

Demande de permis de construire (P)

N° CAMAC N°: 192357

Compétence: ME (Municipale Etat)



CHAMPVENT

www.champvent.ch

Avis d'enquête publique N° 2019-2053

Commune: Champvent

Propriétaire: MACLO SA, route en Pierre I, 1429 Giez

Requérant/auteur des plans: Glauser Frédéric, architecte, Sur la Ville 6, 1443 Champvent

Coordonnées: 2533760/1181795

Parcelles N°: 134, 3007

ECA Nos: 197, 2116, 2117

CAMAC No: 190181

Nature des travaux - Description de l'ouvrage: Construction d'une maison de deux appartements avec couvert à voitures.

Adresse de l'ouvrage: Chemin des Montaneyres - Champvent

Dérogation requise: RPGA: art. 10 (couvert à voitures), la Municipalité peut appliquer l'art. 45

Le dossier peut être consulté à la salle du Conseil de la Commune de Champvent, Grand Rue 8, du 22.02.2020 au 22.03.2020.

Délai d'opposition: 22.03.2020

La Municipalité



VALEYRES SOUS RANCES

Emondage des haies Elagage des arbres

La Municipalité de Valeyres-sous-Rances rappelle aux propriétaires et aux gérants dont les biens-fonds aboutissent aux routes cantonales et communales qu'ils sont tenus d'élaguer les arbres et d'émonder les haies, selon les normes ci-après:

Prescription concernant les haies:

- Emondage en limite de propriété,
- A une hauteur de **60 cm maximum** lorsque la visibilité doit être maintenue et à 2 m dans les autres cas.

Prescription concernant les arbres:

- Au bord des chaussées: à 5 m de hauteur et à 1 m à l'extérieur,
- Au bord des trottoirs: à 2,5 m de hauteur et à la limite de propriété.

Les prescriptions précitées doivent être observées et sont applicables toute l'année.

Après un avertissement écrit, l'émondage ou l'élagage sera exécuté aux frais des propriétaires, sans préjuger des sanctions encourues.

Taillez arbres et arbustes pour dégager la vue!

Une bonne visibilité est essentielle à la sécurité routière. Il est donc important de couper les plantations en bordure de route ainsi qu'aux débouchés.

Les signaux routiers doivent rester parfaitement visibles tout au long de l'année.

L'emploi des tondeuses à gazon, tronçonneuses et autres engins de jardinage bruyants est interdit entre 20 h 00 et 7 h 00 ainsi que les jours de repos public (art. 21 RCP).

La Municipalité



SERGEY

Mise à l'enquête complémentaire (C)

Commune: Sergey,

Compétence: (ME) Municipale Etat

Réf. communale: JLG

CAMAC N°: 191613

Parcelle N°: 625

ECA N°: --

Coordonnées (E/N): 2528305/1178200

Nature des travaux: Transformations - Transformation - Modification mur clôture jardin - Fermeture d'une porte en façade N.O.

Situation: Rue du Tilleul 2

Note de recensement architectural: --

Propriétaire, promettant, DDP: Morel Jérôme

Auteur des plans: Pessina Jacques, bureau d'architecte

Demande de dérogation: --

Particularités: Ancien CAMAC N° 167577

Enquête publique ouverte du 19.02.2020 au 19.03.2020.

La Municipalité

Recensement des chiens

En application de l'article 9 de la Loi sur la police des chiens du Canton de Vaud du 31 octobre 2006, la Municipalité de Sergey informe les propriétaires ou détenteurs de chiens qu'ils sont tenus de déclarer au bureau du Contrôle des habitants **jusqu'au 16 mars 2020:**

- Les chiens acquis ou reçus en 2019
- Les chiens nés en 2019 et restés en leur possession
- Les chiens décédés, vendus ou donnés en 2019 (pour radiation)
- Les chiens qui n'ont pas été annoncés.

Les chiens doivent être identifiés au moyen d'une puce électronique mise en place par un vétérinaire. La race, couleur de la robe, date de naissance, lieu de provenance et date d'acquisition sont nécessaires également.

Les propriétaires dont les chiens sont déjà inscrits sont dispensés de les inscrire à nouveau.

La détention de chiens potentiellement dangereux est soumise à l'autorisation du département en charge des affaires vétérinaires.

La Municipalité



L'ABERGEMENT

Avis d'enquête

Conformément aux dispositions légales, la Municipalité de la Commune de L'Abergement soumet à l'enquête publique **du 19 février au 19 mars 2020:**

- **Le Plan d'affectation communal (échelle 1:2'000).**
- **Le Plan d'affectation communal (échelle 1:5'000).**
- **Le règlement communal sur le Plan d'affectation communal et la police des constructions.**
- **La délimitation de l'aire forestière.**

et met en consultation durant le même délai :

- **Le rapport explicatif selon l'article 47 OAT.**
- **Le rapport d'examen préalable.**

Le dossier est déposé au greffe municipal où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture, jusqu'au 19 mars inclusivement.

Les observations ou oppositions éventuelles peuvent être consignées directement sur la feuille d'enquête ou adressées sous pli recommandé à la Municipalité dans le délai d'enquête.

Afin de renseigner la population sur ce projet, une séance d'information publique, en présence d'une délégation de la Municipalité, d'une délégation du Canton ainsi que de l'urbaniste en charge du dossier, se tiendra **le mardi 3 mars à 20h00** à la grande salle de L'Abergement.

La Municipalité

Recensement des chiens

En application de l'article 9 de la Loi sur la police des chiens du Canton de Vaud du 31 octobre 2006, la Municipalité de L'Abergement informe les propriétaires ou détenteurs de chiens qu'ils sont tenus de déclarer au greffe municipal **jusqu'au 9 mars 2020:**

- les chiens acquis ou reçus en 2019,
- les chiens nés en 2019 et restés en leur possession,
- les chiens morts, vendus ou donnés en 2019 (ceci pour radiation),
- les chiens qui n'ont jamais été annoncés.

Les chiens doivent être identifiés au moyen d'une puce électronique mise en place par un vétérinaire.

La détention d'un chien potentiellement dangereux est soumise à autorisation du département en charge des affaires vétérinaires.

Les personnes concernées sont priées de se rendre au greffe municipal munies de tous les documents relatifs à leur(s) chien(s).

La Municipalité



METHOD

Autorisation

La Municipalité a décidé dans sa séance du 3 février 2020, d'autoriser Monsieur Kilian Epenoy à poser une enseigne lumineuse sur la façade de la Menuiserie J.-F. Jeannin, au chemin des Grebeires 7 à Method.

La Municipalité

Autorisation

La Municipalité a décidé dans sa séance du 20 janvier 2020, d'autoriser Mme et M. Roulet à installer un bac de rétention des eaux claires pluviales sur leur propriété, parcelle N° 1035.

La Municipalité



LES CLÉES

Demande de permis de construire (P)

Compétence: (ME) Municipale Etat

Parcelle N°: 56

ECA N°: 15

Coordonnées (E/N): 2525395/1176120

Nom de la Commune: Les Clées

Nature des travaux: Transformations

Description de l'ouvrage: Transformations intérieures, installation d'une chaudière à gaz, création d'une fenêtre et création d'un réduit extérieur

Situation: La Marjolaine 3 et 5

Note de recensement architectural: 4

Propriétaire: Conod Gérard

Promettant acquéreur: --

Droit distinct et permanent: --

Auteur des plans: Carnal Romain, Carnal Romain Sàrl

Demande de dérogation: Distance à la limite des constructions, art. 8 RCPC, application de l'art. 33 RCPC (dépendances) / Vue droite, art. 14 CRF, application de l'art. 18 CRF, création d'une servitude

Particularités:

Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit, de degré: 3

L'enquête publique est ouverte du 19.02.2020 au 19.03.2020.

La Municipalité

SANI-BOIS

André Overney

Traitement de charpente

Cirons - capricornes - vers du bois

Protections contre les fouines

Champignons du bois - méréule

1400 Yverdon - 079 418 65 20 - www.sani-bois.ch



SOLCREATIONS
 OGENS - YVERDON-LES-BAINS - BAULMES

Les sols... notre passion

Parquets bois véritable
 Stratifié - Ponçage
 Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino
 Stores - Literie

Vente à l'emporter ou pose par nos soins

Depuis 30 ans **www.solcreations.ch**
 à votre service **021 887 74 30**
024 426 07 26



BOUCHERIE - CHARCUTERIE - TRAITEUR

NAEF

Succ. Sébastien Osti
 Sainte-Croix

Boucherie - Charcuterie Naef Sàrl
 recherche de suite
boucher(ère) - charcutier(ère)
avec CFC

Fabrication - Désossage - Vente

Taux: environ 20h00 par semaine
(possibilité d'augmenter)

Avec permis de conduire

Envoyez votre CV par e-mail:
 boucherie_naef@hotmail.com - 024 454 22 41

A LOUER
BAULMES - Rue de la Cure 4

Duplex
4½ pièces

110 m²

2 salles de bains
 Grande terrasse couverte
 Places de parc
 Jardin commun

Fr. 1'800.- + charges (env. Fr. 175.-)

Disponible avril 2020

Renseignements:
079 392 73 00



Présente
Au Battoir d'Orges

Adrien Favre



Scarlett Aerny



Corinne Laurent



Marcel Pellet



Françoise Von Gunten



Jean-Philippe Petitpierre



Faites comme chez vous

Comédie de Bruno Charles LUGAN, mise en scène par Isabelle BONILLO

Dates et horaires

Vendredi
 21 & 28 février, 6 mars

Spectacle à 20h30, ouverture des portes à 19h00

Samedi
 22 & 29 février, 7 mars

Dimanche
 8 mars

Spectacle à 17h00, ouverture des portes à 15h30

Souper spectacle

Vendredi 21 février
 Gratin de pomme de terre
 Jambon à l'os
 Salade

Repas à 19h30, spectacle à 20h30

Adultes CHF 35.-
 Repas & spectacle

Enfants CHF 20.-
 Jusqu'à 12 ans

Entrée

Adultes CHF 20.-

Enfants CHF 10.-
 Jusqu'à 10 ans

Réservations

hakunamatata.orges@gmail.com
 Merci de privilégier les réservations par mail.

077 492 97 72

AVS
 Réduction de 5.- sur le spectacle du dimanche 8 mars

Tous les soirs nos fameuses planchettes.

L'Atelier
du Cheveu

Visagiste conseil

- * Colorations aux Huiles Essentielles
 100% naturelles
- * Perruques médicales

Chantal MARGUET
Rue des Terreaux 29
1350 ORBE

024 441 06 48

Journée continue.



Perusset

Grand'Rue 22
1446 Baulmes
boucherieperusset.ch
T 024 459 14 02



Actions de la semaine

Ragoût de porc à	Fr. 18.50/kg
Rôti haché de bœuf à	Fr. 18.—/kg

KinéSource



Cabinet de kinésiologie

- * Kinésiologie
- * Fleurs de Bach
- * Bye Bye Allergies

Prisca Pury
Chemin du Bois Jolens 2
1354 Montcherand

076 548 17 44

www.kinesource.ch

Kinésiologue diplômée
agrée RME et ASCA

GENERAL STORES

Stores
Vente - Réparation
Patrik Jaccard
Ruelle de la Tuilière 6
1321 ARNEX-SUR-ORBE

*Stores toiles - Pergolas - Stores à lamelles - Volets roulants
Volets aluminium - Moustiquaires - Moustiquaires rideau chaînettes - Stores
intérieurs - Stores Vélux - Fenêtres PVC - Entretien - Réparation - Motorisation*

Action moustiquaires 10%

Valable jusqu'au 28 février 2020

Avec Général Stores, les insectes restent dehors

DEVIS GRATUIT - TRAVAIL SOIGNÉ

Natel 079 306 99 93 - E-mail: generalstores@bluewin.ch

ORGANISÉ PAR: LES COPAINS D'ABORD



SOIRÉE THÉÂTRE ET FILM

CHAMPVENT - Grande salle - Le 29 février 2020

Troupe de théâtre: LES COPAINS D'ABORD «Un maire sans culotte»

Film: JÉRÔME CHAPUIS «Soca» - Film d'aventure en Slovénie

AU PROGRAMME

Apéritif - Fondue au fromage - Dessert Fr. 35.— par personne (Enfants: Fr. 2.— par année jusqu'à 14 ans)

Apéro dès 19h00

Réservations: baerjeanmax@gmail.com ou 079 218 26 75